

Réf: Dossier 227913

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE PRESTIGE IMMO C.I »

Siège Abidjan, Cocody, FAYA, Lot 7, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 23/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE PRESTIGE IMMO C.I »

Objet : BTP TOUT CORPS D'ETAT , PREFA ( PAVES , AGGLOS ECT...) TRAVAUX DE CONSTRUCTION , AMENAGEMENT , ASSAINISSEMENT, PROMOTION IMMOBILIERE , ETUDES ARCHITECTURAUX ET VRD

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, FAYA, Lot 7, Ilot 0

Dirigeant(s) M DEMBA THIENY (COGÉRANT), M DEMBA CHEICKNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04251 du 21/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53513/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

